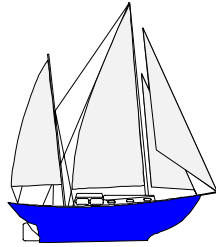


## Menés en bateau durant trois ans

La première chose qui choque, c'est la volonté affichée du Canton de se passer d'une mise à l'enquête publique pour ce projet fondamentalement nouveau de dent creuse. Incompréhensible quand on connaît l'attitude habituellement pointilleuse du Canton dans le respect des procédures. Que seraient 3 mois de plus après les 3 ans déjà écoulés ?



A Lausanne, le projet de métro a été modifié pour réduire son coût de 90 millions. Ces modifications entraînent une nouvelle mise à l'enquête. Pourquoi à Villeneuve, le nouveau projet de dent creuse se passerait-il de mise à l'enquête ? M Mermoud espère-t-il noyer le poisson en faisant traîner les choses ? Bizarre, bizarre ...

## A Villeneuve, le vin est parmi les meilleurs

Mais il y a aussi d'autres vins excellents. La roche est bonne, mais elle n'est pas la seule. Au lieu de porter une atteinte grave au site des Monts d'Arvel, classé à l'Inventaire Fédéral des Paysages, pourquoi ne développe-t-on pas d'autres sites comme les carrières de Choex-Massongex par ex. ?

## La berceuse des carriéristes

Ne vous laissez pas endormir par le discours rassurant des Carrières d'Arvel SA, filiale de la multinationale Colas-Bouygues. Elles ont déjà suffisamment montré qu'elles se moquaient du bien-être de la population, et se préoccupaient essentiellement des profits réclamés par leurs actionnaires. Les nuisances actuelles, foreuses, tirs de mines, et grincements des pelles seraient amplifiés dans le cadre d'une extension. La berceuse se transformera alors en cauchemar. Nous resterait-il plus qu'à déménager ?

Vous pouvez consulter les réponses détaillées des candidats à la Municipalité sur notre site:

## Briser le cercle vicieux

Durant les 30 dernières années, il n'était pas question d'élever la voix. C'est pour cela qu'il faut réagir aujourd'hui afin d'empêcher une extension, puisque c'est la seule occasion de sortir du cercle vicieux de la destruction des Monts d'Arvel. Repousser le problème de 35 ans, c'est de l'irresponsabilité. Sauvons aujourd'hui ce qui peut encore l'être !

## Combattre les Saigneurs d'Arvel

Constitué en août 2000, et ayant pris le relais de l'UPLEA par la suite, SOS-Arvel est devenu le porte-parole incontournable de tous ceux qui souhaitent voir la fin de l'enlaidissement des Monts d'Arvel. Si vous aussi, vous souhaitez combattre les Saigneurs d'Arvel, rejoignez notre association en vous inscrivant gratuitement. Adresse:

SOS-Arvel, CP 194, 1844 Villeneuve

[www.sos-arvel.ch](http://www.sos-arvel.ch)

Journal de SOS-Arvel  
Numéro 1, 22 octobre 2001

Buts de ce journal : Informer la population. Présenter et analyser objectivement les faits, sur la base de renseignements vérifiés. Préparé à l'abri de toutes pressions extérieures, motivé par la sauvegarde du patrimoine exceptionnel qui nous entoure. N'excluant pas l'humour. Ouvert à vos suggestions et contributions. Paraît au moins deux fois par an. © SOS-Arvel, 2001.

# Le Pavé Dans La Mare

## Quelques coups d'humour

### Impôts: nouvelle taxe incitative

La qualité de la roche exploitée dans les carrières d'Arvel est reconnue comme hautement exceptionnelle. Pour cette raison, les habitants sont désormais priés de récolter dans un sac les poussières de grande valeur qui retombent chez eux. Grâce aux appareils de mesure ultra-sophistiqués installés sur le périmètre des carrières, une amende sera infligée à ceux qui ne rapporteront pas les sacs à poussières à leur propriétaire. Rendons à César ce qui est à César. SOS-Arvel souhaite que des arriérés ne soient pas exigés pour les tonnes de poussières déjà généreusement distribuées mais non récupérables.

### Bruit: mesures spéciales

Vu la puissance grandissante de leurs tirs de mines, comme ceux du jeudi 18 octobre à midi, le bruit court que les carrières envisagent de mettre en place un système de protection hautement perfectionné et personnalisé pour chaque Villeneuvois(e). Ce système est certifié par le département cantonal. La mise en place du système débutera sur la place publique par une distribution gratuite de boules quiès, y compris pour les animaux de compagnie.

### SOS-Arvel dans la politique ?

La question se pose durant cette période pré-électorale. Cependant, SOS-Arvel ne prétend pas proposer un programme politique.

Le seul et unique but qui rallie ses membres est celui de l'association : il s'agit de mettre un terme planifié à l'exploitation de la roche dans les Monts d'Arvel.

Pourtant, les candidats radicaux à la Municipalité de Villeneuve aiment faire l'amalgame entre SOS-Arvel et le nouveau groupement politique Pro-Villeneuve.

Méfiez-vous de cette argumentation fallacieuse. Que vos affinités politiques soient plutôt radicales, libérales, socialistes, ou du côté de Pro-Villeneuve, rien ne vous empêche d'adhérer à diverses associations sans but lucratif et apolitiques, que cela plaise ou non aux têtes de file de votre parti.

Vos propositions pour les futurs numéros du "Pavé Dans La Mare" sont les bienvenues.

# Carrières d'Arvel et Langue de Bois .

On pouvait lire dernièrement dans la presse et dans des tous-ménages le procès d'intention ci-contre signé par les candidats radicaux à la Municipalité de Villeneuve. Mais qui sème vraiment la confusion ?

## La preuve par l'exemple:

Les propos de M Glappey à l'occasion du Conseil Communal du 25.5.2000 et d'une séance de l'UPLEA le 26.9.2000, et de M Fluckiger lors d'une réunion publique de SOS-Arvel le 26.10.2000, affirmant tous deux avec conviction que la Municipalité avait retiré son opposition au projet d'extension des carrières d'Arvel. C'était faux, ainsi que le syndic l'a confirmé par la suite.

## La langue de bois:

Non contents d'avoir déjà semé la confusion, les mêmes candidats affirment qu'ils continueront de traiter le dossier de la même façon. **Perspectives calamiteuses !** Durant leur dernier mandat, ils n'ont pas bougé le petit doigt pour limiter les nuisances, alors qu'ils auraient pu appuyer l'application d'une convention de limitation des nuisances que l'UPLEA avait réussi à établir avec les Carrières d'Arvel SA. A l'occasion de l'octroi de la prolongation de 5 ans, ils ont négligé de demander la renégociation de la convention privée qui lie désavantageusement la Commune aux Carrières d'Arvel SA jusqu'en 2035. Ils assurent qu'une remise en état du site sera faite à la fin de l'exploitation, ce qui interviendrait dans 30 à 35 ans. Mais seront-ils encore Municipaux ce jour-là ? Ils font aussi croire que le projet de dent creuse répond aux conditions qu'ils ont posées au retrait de l'opposition de la Municipalité. C'est faux, et SOS-Arvel vous laissera juger de ceci dans un prochain numéro du "Pavé Dans La Mare".

## Faut-il juger quelqu'un selon ses belles promesses, ou plutôt d'après ses actes ?

C'est la persistance des déclarations douteuses des Municipaux concernés qui nous oblige à mettre en évidence la vérité. Il y a des déclarations aussi difficiles à avaler que la poussière d'Arvel.

## Téléphonez à la police !

C'était le conseil donné par M Glappey aux habitants incommodés par les nuages de poussière d'Arvel, lors de la séance de l'UPLEA du 26.9.2000. A quoi bon, puisque ce n'est pas de la compétence de la police ?

"Les candidats radicaux désapprouvent **totalem**ent ces méthodes [le questionnaire de SOS-Arvel] qui ne visent qu'à **semer la confusion** dans l'esprit des électeurs. Ils réprouvent **totalem**ent ce mode de faire et ne donneront pas suite à ces manœuvres. En ce qui concerne les carrières, ils continueront à traiter le dossier avec les mêmes objectifs que ceux de l'exécutif actuellement en place. Ils s'opposeront à la fermeture de l'entreprise, tel que préconisé par SOS-Arvel, tout en exigeant un assainissement rapide de l'exploitation pour **limiter strictement les nuisances**. De plus, ils veilleront à obtenir des garanties solides quant à la **remise en état** du site à la fin de l'exploitation."

## Un seul participant !

A la séance d'information du 15.5.2001 organisée par les Carrières d'Arvel SA pour les personnalités de la région, une seule personne s'est effectivement présentée. La preuve que l'intérêt des politiques pour ce problème sulfureux des carrières est bien absent.

# Synthèse des (non-)Réponses au Questionnaire

A **Villeneuve**, parmi tous les candidats à la Municipalité, deux partis sur quatre ont répondu au questionnaire de SOS-Arvel, reproduit intégralement ci-dessous.

① les candidats **radicaux** à l'exécutif se sont offusqués publiquement de cette façon de les questionner, qui bousculait visiblement l'ordre établi du grand vieux parti. Leur réaction dans la presse (extraits ci-contre) est un bel exemple de langue de bois. Leur refus va contre le jeu démocratique.

② les candidats **libéraux** sont restés mystérieusement silencieux : les idées fortes ne sont finalement peut-être pas vraiment à leur goût, ou bien les carrières sont une pente un peu trop ardue. Les électeurs sont donc priés de voter les yeux fermés sur ce sujet d'importance.

③ les candidats **socialistes** à l'exécutif ont répondu, certes prudemment et même de façon contradictoire, en se rangeant derrière la position de la Municipalité, mais en déplorant grandement les nuisances. Se sont-ils exprimés vraiment librement ?

④ les candidats **ProVilleneuve** ont répondu en montrant qu'ils partagent ouvertement la cause défendue par SOS-Arvel, parmi les autres objectifs de leur programme.

A **Rennaz**, les candidats à l'élection tacite à la Municipalité ont fait savoir qu'ils avaient unanimement décidé de ne pas répondre, comme les radicaux villeneuvois, sous prétexte que leurs opinions sont déjà connues de tous leurs électeurs.

## Le Fameux Questionnaire. Qu'en pensez-vous ?

- 1) Considérez-vous que l'emprise des carrières d'Arvel et ses nuisances ont porté depuis 1970 préjudice à un développement de qualité de la commune ? Pourquoi ?
- 2) Considérez-vous que la fermeture à terme de l'exploitation des carrières d'Arvel améliorerait les perspectives de développement de la commune ? Pourquoi ?
- 3) Considérez-vous que les nuisances actuelles des carrières sont supportables par la population, aussi dans le cas d'une extension où elles seraient fortement accentuées par une exploitation intensive (bruits et poussière) ?
- 4) Considérez-vous que l'agrandissement des carrières, qui entraînerait un triplement de la partie supérieure de la balafre, est contradictoire avec la vocation touristique de la région ? Pourquoi ?
- 5) Considérez-vous, comme le directeur des carrières M B. Streiff (interview du 27.2.2001 de la Presse) que la zone industrielle de Villeneuve n'a pas pour vocation d'attirer les entreprises de haute technologie ? Pourquoi ?
- 6) Considérez-vous que l'exploitation des carrières d'Arvel est justifiée par un intérêt d'importance nationale (justification nécessaire pour toute activité nuisant à un site classé à l'Inventaire Fédéral des Paysages, comme le sont les Monts d'Arvel depuis 1998) Si oui, quelle serait cette justification ?
- 7) Considérez-vous que le nouveau projet dit en dent creuse, avec son éperon dangereux, nécessite une nouvelle mise à l'enquête publique en bonne et due forme ?
- 8) En qualité de municipal, seriez-vous partisan de la dénonciation de la convention privée signée en 1989 par le syndic, favorisant outrageusement les Carrières d'Arvel jusqu'en 2035 ? (c.à.d 30 ans au-delà de la durée des permis d'exploiter et des récentes prolongations)
- 9) En qualité de municipal, défendriez-vous la solution proposée par SOS-Arvel visant à stopper tout nouveau défrichement dans les Monts d'Arvel et la poursuite pendant les 5 ans de la prolongation d'une exploitation sous contrôle permanent en vue d'une remise en état valable ? Si non, quelle autre solution défendriez-vous ?